



membre de



Le 8 AVRIL 2019

INVITATION A UNE REUNION DE TRAVAIL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

OUVERTE AUX ADHERENTS ET ASSOCIATIONS MEMBRES DE LA CAPEN

JEUDI 11 AVRIL 14H chez Nicole à ST BOIL (cf plan)

En l'absence du président encore en exercice, pour préparer la transition nécessaire consécutive à la fin de son mandat ; pour programmer la réorganisation de notre fonctionnement annoncée à l'assemblée générale de Sauvignies,

A l'ordre du jour,

- Présentation d'un outil de travail : « **plateforme** » d'organisation du fonctionnement par Patrick LADEN - administrateur- trésorier adjoint
- Répartition des fonctions représentatives (document d'état des lieux joint)
 - . non réservées aux membres du CA
 - . ouvertes aux compétences disponibles (mise à jour..)
 - . à supprimer, à renouveler, ...
- Réunions mensuelles du CA à Genouilly
 - . suppression des réunions hivernales ?
 - . possibilité de changement de lieu, jour, horaires
 - . mise en place d'un fonctionnement par mail ou téléphone (= discipliner les échanges)
- Changements ou renouvellement d'adresses : création d'une adresse réservée aux échanges institutionnels – évolutions possibles sur contact@capen.org (encombrement)et supprimer les réunions inutiles ; alléger le travail des secrétaires
- Fonctionnement du **site actuel** (en attendant que le nouveau soit opérationnel) :
 - . **élargir le nombre des administrateurs**
- Recherche de financements (mécénat, services payants, ...) ; d'une salle municipale : démarches à effectuer ?
- Puis préparation d'une nouvelle **plaquette**

Ces modifications ne doivent pas provoquer de changement dans nos statuts actuels (lourdeur dangereuse d'une AG extraordinaire) ; elle sera à convoquer quand nous aurons avancé dans ce travail préparatoire (il faudra notamment **changer le siège social** - ex : une adresse à Chalon..)..et trouver des successeurs au président et au trésorier actuels (qui restent administrateurs) .

Je compte sur vous tous et toutes pour mener à bien ce travail de réflexion, ayant à l'esprit la répartition des tâches, le qui-fait-quoi après chaque décision et le financement...Vous en présenterez le résultat lors d'une **réunion de CA élargi dont la date et le lieu seront fixés pour le mois de mai, qui confirmera l'élection du CA reconduit et renouveléavec un repas rencontre à la clef !**

Le président T.GROSJEAN